

Délégation de Nice Alpes-Maritimes



Statue d'André Masséna, maréchal d'Empire, Prince d'Essling, sur la Promenade du Paillon à Nice

Bulletin de liaison

Numéro 024, Janvier 2022

Sommaire

Activites du porte-drapeau : 2e Semestre 2021 par Herve SERREAU	2
Péripéties de l'édification de la statue de Masséna à Nice par Jacques DIMIEZ	7
Villars-du-Var sous Napoléon III par le docteur Michel BOURRIER	21
Mots-croisés grille n°24 par Guy LINDEPERG	28
Remue-méninges XXIV de l'Empereur par Guy LINDEPERG	29
Solutions des jeux du bulletin n°023	30

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA REDACTION DU BULLETIN ?
N'HESITEZ PAS A PROPOSER VOS ARTICLES A L'ADRESSE CI-DESSOUS :
Délégation Nice Alpes-Maritimes du Souvenir napoléonien
138 avenue des Arènes de Cimiez
06000 Nice
Tél : 06.14.11.47.07

Courriel: nice.delegation@gmail.com

ACTIVITES DU PORTE – DRAPEAU 2ème semestre 2021

Par Hervé SERREAU

Ce deuxième semestre a été riche en événements. Les activités, qui avaient repris en mai, se sont poursuivies pour la plus grande joie des très nombreux spectateurs. Les cérémonies du 14 juillet ont pu se dérouler normalement. Les Journées Impériales de Nice, des 30 et 31 octobre, ont vu, notamment, le véritable triomphe du nouveau spectacle historique et lyrique de la délégation : « Le retour de Nice à la France», devant 600 personnes, au Centre Universitaire Méditerranéen ; toutefois, en raison des conditions météorologiques, certaines manifestations des reconstitueurs en extérieur, notamment les revues et prises d'armes dans les jardins de la villa Masséna et les défilés en ville, ont dû être annulés.



Villa Masséna - « Lecture musicalisée de lettres de Bonaparte à Joséphine »



Villa Masséna- « Lecture musicalisée de lettres de Bonaparte à Joséphine »

Juillet:

Mercredi 7:

Nice –21h00 Jardins de la Villa Masséna.

« Lecture musicalisée de lettres d'amour du Général Bonaparte à Joséphine ».



Une partie des porte-drapeaux durant la cérémonie du 14 Juillet

Mercredi 14:

Nice Cérémonie du 14 juillet.

Statique.



Les porte-drapeaux lors du défilé dans les rues de Guillaumes

Août:

Dimanche 15 : Matinée.

Guillaumes – Bravade. Messe à la chapelle du Reyes. Statique et Défilé dans les rues de la

commune.

Après-midi.

Cérémonie devant le buste de Napoléon 1er Statique et Défilé dans les rues de la commune.



Dimanche 19:

Breil sur Roya. Eglise Sancta Maria in Albis

Spectacle: « Qu el roman que sa vie! ».

Statique.



Les « Chœurs napoléoniens » après le spectacle à Breil sur Roya



Spectacle « Quel roman que sa vie ! » à Saint Raphaël



Journées Impériales – Villa Masséna



Spectacle « Le Retour de Nice à la France » au C.U.M.

Octobre : Vendredi 29 :

Saint-Raphaël Salle Estérel Aréna.

Spectacle « *Quel roman* que sa vie !».

Statique.

Samedi 30:

Nice Journées Impériales Villa Masséna

Inauguration de l'exposition « Napoléon et la littérature » et aubades des reconstitueurs.

Statique.

Dimanche 31:

Nice Journées Impériales. Centre Universitaire Méditerranéen

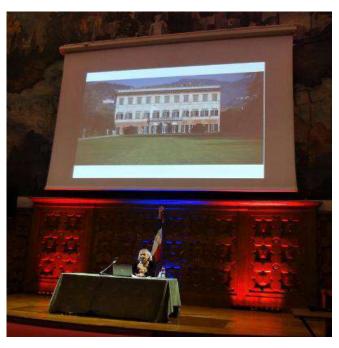
Spectacle « *Le retour de Nice à la France* »



Cérémonie de dépôt de gerbe au Monument aux morts le 5 décembre



Spectacle des Tambours de l'Odyssée.



Florence de Baudus : « Elisa, la plus proche et la plus fidèle sœur de Napoléon »

Novembre : Jeudi 11

Nice Monument aux morts. 103ème anniversaire de l'armistice de 1918. Statique.

Décembre : Dimanche 5 :

Dépôt de gerbe en hommage aux soldats morts sous la Révolution et les deux Empires. Statique.

Nice - Centre

Dimanche 5:

Universitaire Méditerranéen. Commémoration des « 2 décembre ». Spectacle « L'Odyssée Impériale » par les Tambours de l'Odyssée.

Statique.

Dimanche 5:

Nice – Centre Universitaire Méditerranéen.

Conférence de Mme Florence de Baudus

« Elisa, la plus proche et la plus fidèle sœur de Napoléon ».



Le drapeau devant la plaque et le bouquet, 3 avenue Georges Clemenceau

Parallèlement, au nom de la délégation, M. Francis Ardisson a déposé un bouquet de roses de Noël sur la tombe de Mme Gal, au cimetière du château de Nice, près de la plaque installée par la délégation en 2017.



Lundi 27 :

Nice – 3, avenue Georges Clemenceau

Commémoration du 84ème anniversaire de la création du Souvenir Napoléonien à Nice par Mme Eugénie Gal.

Péripéties de l'édification de la statue de Masséna à Nice

Par Jacques Dimiez

Le 15.08.1869, fête de l'Assomption, mais également date impériale symbolique à forte dimension patriotique, à la fois fête nationale de la « Saint-Napoléon » et date du centième anniversaire de la naissance de Napoléon 1^{er}, une agitation inhabituelle et une ambiance de fête règnent dans la ville de Nice. Les rues sont pavoisées, des mats à oriflammes ont été dressés dans le square Leclerc. On a prévu des réjouissances pour le public dans les quartiers. Une retraite aux flambeaux a eu lieu la veille à partir de 20 heures, depuis le cours Saleya jusque le long du Paillon, accompagnée par la musique du 5^{ème} de ligne qui a joué la « Retraite de Crimée » et l'Harmonie municipale qui a interprété la « Nicéenne », composée spécialement par le chef de musique M. Manotte.

Des illuminations ont brillé toute la nuit. Des salves d'artillerie ont retenti dès le lever du soleil. Une course de vélocipèdes est prévue à 15 heures sur la promenade des Anglais. Le jet d'eau de la place Napoléon (actuellement place Garibaldi) a été mis en service pour la première fois. A 10 heures, en la Cathédrale Sainte-Réparate, une messe solennelle, suivie d'un Te Deum, a réuni les personnalités. Bien que le ciel soit sombre, que le tonnerre gronde au loin et que la pluie soit menaçante, une foule immense accourt de toutes les localités du département.



Neuf ans après le rattachement de Nice à la France, la population des Alpes-Maritimes veut être témoin de l'inauguration du monument élevé à la gloire du héros, le Maréchal André Masséna, l'enfant du Comté de Nice, né dans une humble maison au 11 Quai Saint-Jean-Baptiste. Orphelin, élevé à Levens, qui, bien que né piémontais, est devenu l'un des plus illustres capitaines des campagnes napoléoniennes. Pour fêter cet évènement et conférer à ce jour un caractère national, Napoléon III, par un geste solennel de clémence, a décrété une amnistie pour les prisonniers politiques séparatistes qui se sont opposés au retour de Nice à la France après le référendum des 15 et 16.04.1860. Parallèlement, à l'initiative de l'Empereur, le Bureau de bienfaisance distribue des bons de denrées alimentaires aux indigents.

Masséna en 1814 par Louis Hersent (1777-1860).
 Huile sur toile. Villa Masséna.
 Provient de l'ancienne salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Nice.

Chaque niçois connaît, non sans une certaine fierté, la carrière militaire inouïe de l'enfant du Pays et son héroïsme. Enrôlé à l'âge de 17 ans, le 18.08.1775, au régiment Royal-Italien, régiment étranger recruté pour le compte de Louis XV, il y a combattu 14 années et a mis un point d'honneur à apprendre le français. Marié à une française à Antibes en 1789, il intègre l'armée révolutionnaire ; il est élu lieutenant-colonel en 1792 au premier bataillon des volontaires du Var, troupe animée par l'amour de la patrie française.

Son génie militaire a été reconnu à de nombreuses reprises par Napoléon 1^{er}. Ses faits d'armes sont innombrables.

Citons sa campagne « éclair » qui le conduisit à la victoire de Rivoli le 14.01.1797 ; sa bravoure à la tête de l'armée d'Helvétie les 25 et 26.09.1799 à Zurich où il sauva la Patrie de l'invasion de la coalition anglaise, russe et autrichienne ; sa résistance jusqu'à l'extrême limite avec les 18000 hommes de l'aile droite de l'armée d'Italie, lors du siège de Gênes du 20 avril au 04 juin 1800 ; et enfin, en mai 1809, à Essling, au bord du Danube, après plusieurs jours de lutte acharnée, son action déterminante qui sauva l'armée française de la destruction en défendant farouchement le retrait en bon ordre de l'arrière-garde française par un pont jeté sur le fleuve.

Masséna a bénéficié de la confiance des soldats sous ses ordres au cours de ses différentes campagnes, que ce soit en Italie, en Suisse, en Allemagne ou au Portugal. Il est décédé de tuberculose le 04.04.1817 à Paris.

Lors de l'inauguration de sa statue à Nice en 1869, son cercueil repose dans sa tombe au Père-Lachaise depuis 52 ans.

Mais Masséna n'est pas oublié. Nombreux sont ceux qui, depuis son décès et le retour de Nice à la France, ont demandé que sa mémoire soit honorée dans sa ville natale redevenue française.

Pour Napoléon III, Masséna représente à l'évidence un élément fédérateur et d'union entre la France et Nice.



2. Position de la statue de Masséna dans le square Leclerc sur la couverture du Paillon en 1869

Charles de Beauregard écrira : « De toutes les grandeurs, la grandeur militaire était celle qui saisissait le plus vivement son imagination. Aussi c'est sur les champs de bataille où il avait grandi, où il avait reçu le baptême de la gloire, qu'il ambitionnait de fournir sa carrière en défendant l'honneur et l'indépendance de la France.».

I. Le déroulement de l'inauguration de la statue :

Ce 15.08.1869 après-midi, la statue s'élève, couverte par une toile, au centre du square arboré du général Leclerc, construit sur la première partie couverte de la rivière du Paillon.

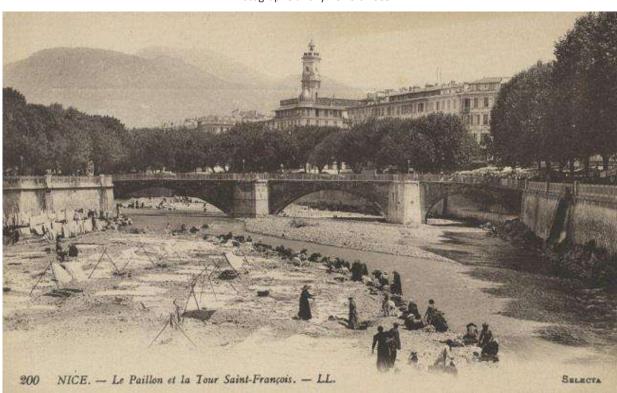
Ce gigantesque ouvrage au-dessus du cours d'eau, réalisé entre 1866 et 1868, permet de passer du « Vieux Nice » historique aux nouveaux quartiers modernes. Les niçois l'appelleront le « pont-square ». Une foule considérable s'y est massée ainsi que sur les quais avoisinants du Paillon.

Vers 16h00, le vaisseau Louis XIV, venu de Toulon, sous le commandement de l'amiral Jean-Edmond Jurien de la Gravière, quitte la rade de Villefranche. Couvert de pavois, il double le cap de Nice, entre majestueusement dans la Baie des Anges et vient s'embosser en face de l'embouchure du Paillon. Sa présence ajoute de la solennité à la cérémonie. La mer est sombre mais calme.

Vers 16h30, des troupes prennent position de part et d'autre de la voie qui mène au square. Se trouvent réunis le 5^{ème} de Ligne, les pompiers, une compagnie débarquée du Louis XIV et des brigades de gendarmerie et des douanes.



3. Le pont-square sur le Paillon entre les rues Alberti et Gubermatis : au centre la statue de Masséna Photographe anonyme vers 1885



4. Le Paillon et les lavandières niçoises. Au second plan le pont neuf qui enjambe la rivière Paillon

A 17h00, des musiques et battements de tambours annoncent l'arrivée du cortège officiel, en présence du Préfet Denis Gavini de Campile et du député de la 1^{ère} circonscription des Alpes-Maritimes et maire de Nice, François Malausséna, qui vient d'être décoré en qualité de Commandeur de la Légion d'honneur. Parmi les personnalités se trouve l'aide de camp et délégué officiel de l'Empereur Napoléon III, le général Comte André Reille, petit-fils de **Masséna. Est présent** le député de la 2^{ème}circonscription de Grasse, Victor Masséna, duc de Rivoli, petit-fils du

maréchal. Parmi les personnalités figurent également deux petits-fils du maréchal Masséna par leur mère : le Vicomte Gustave Reille, député de l'Eure et Loir, M. René Reille, député du Tarn, et notamment le colonel Roux, neveu du maréchal. Dans l'assistance on relève de nombreux médaillés de Sainte-Hélène et des membres décorés de la Légion d'Honneur.

Le général André Reille passe en revue les troupes puis il prend place au centre de l'estrade disposée en face de la statue. Les personnalités prennent position de part et d'autre. Au second rang se trouvent notamment les membres de la commission de la statue et leurs épouses.

A 17h30, la musique cesse et le voile qui recouvrait la statue est abattu. Sa chute est accompagnée d'une grande clameur, de hourras et d'applaudissements. Une fusée est lancée dans le ciel, signal pour le Louis XIV de saluer le héros par plusieurs salves de canons.

La statue monumentale en bronze sculptée par Albert-Ernest Carrier-Belleuse, fondue par Thiébault frères en 1867, s'élève, dans un ciel tourmenté, au sommet d'un haut piédestal en pierre blanche finement sculptée. L'ensemble est entouré par une grille circulaire sur laquelle des dames de la halle aux fleurs viennent en groupe accrocher des bouquets.

Le calme revenu, s'élèvent les voix de 200 choristes qui entament la cantate « Masséna » composée spécialement par M. Charles Baudouin pour les paroles et M. Th. Manotte, le chef de la musique municipale de Nice, pour célébrer en Masséna, le sauveur de la France à la bataille de Zurich. La philharmonie municipale est renforcée par la musique du 5ème de Ligne.



5. Carte postale du monument tel qu'il a été inauguré en 1869.

Vient le moment des discours. Trois allocutions sont prévues :

- Le général André Reille prononce le premier discours. Il souligne que la ville a voulu honorer, le même jour, les mémoires inséparables de son aïeul André Masséna et de Napoléon 1er, et que Nice a tenu également à proclamer son attachement à la France et au Second Empire. Il souligne que le monument symbolise l'union de Nice à l'Empire et à la France à travers la personne de son ancêtre. Il donne raison à la municipalité d'avoir choisi l'emplacement du monument sur le Paillon : « Quelle place mieux choisie pour son image de bronze que ce pont gigantesque qui réunit

la « Nice du progrès » et la « Nice historique ». Il conclut : « Nice aujourd'hui, plus que jamais, est un des diamants de la Méditerranée, un des plus beaux fleurons de la Couronne française. »

- Au nom de l'Empereur Napoléon III, il appelle M. Joseph Durandy, ingénieur de la ville de Nice, auteur des multiples grands travaux et embellissements de la ville, dont le « pont-square » du Paillon sur lequel est érigée la statue et qui réunit la Nice Sarde à la Nice française. Il lui remet, en reconnaissance et au nom de l'Empereur, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur.
- Puis, c'est au tour du « digne et distingué » Maire de Nice, M. François Malausséna, de prendre la parole, bien qu'il soit malade et fiévreux et qu'il vienne de quitter son lit. Il rappelle le lien indissoluble qui unit André Masséna à sa ville natale. Il associe le patriotisme national au patriotisme local et insiste sur la dimension libérale du personnage. Il évoque sa carrière révolutionnaire et remercie l'Empereur de s'être fait représenter par le général Reille, présence qui confère à la fête locale une dimension nationale. Le maire rend hommage au sculpteur Carrier-Belleuse « l'artiste habile, auteur de la statue, dont le modèle par son ensemble harmonieux a obtenu le suffrage du

jury et les éloges des hommes les plus compétents ».



Outre la finalité honorifique, la dimension didactique du monument est fortement soulignée : la statue doit encourager les générations futures « à venir au patriotisme et à la vertu ». Ceci fera dire à un témoin, M. Alziary de Roquefort, que ce fut un « morceau d'éloquence patriotique ».

- Enfin, succède M. Victor Masséna, duc de Rivoli, petit-fils de Masséna et héritier direct de son nom et de ses titres. En sa qualité de représentant du Corps législatif et d'élu de la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes (il sera élu de 1863 à 1870), il témoigne de sa gratitude et de sa reconnaissance aux autorités municipales et à la population de Nice, ville où « son aïeul fit ses premières armes ». Il célèbre le « héros qui se dresse aujourd'hui sur ce socle dans son immortalité rayonnante » et il remercie la ville d'avoir « honoré sa mémoire ».

6. Masséna à Essling :

 \ll Allez dire à l'Empereur que je tiendrai deux heures, six, vingt-quatre s'il le faut, tant que cela sera nécessaire. »

Moment fort de son discours, lorsqu'il s'écrie : « Il ne fut pas seulement maréchal, duc et prince, il fut toujours et avant tout citoyen! » Conscient d'avoir sauvé la Patrie à la Bataille de Zurich, « il sut demeurer toujours modeste au sein des grandeurs, ferme au milieu des défaillances et conserva, en toute circonstance, une attitude de patriote... ».

Il ajoute qu'il servit loyalement l'Empereur Napoléon 1^{er}, « *le plus grand génie des temps modernes, tout en conservant l'indépendance de son caractère*. »

Pour conclure, le duc de Rivoli, dans une envolée lyrique mettant en exergue les valeurs d'ordre, de liberté et de progrès, rend un hommage vibrant à Napoléon III, « *l'homme de son temps qui s'identifie aux aspirations libérales* », et il engage chacun à rejoindre l'Empereur pour gagner ensemble cette bataille des idées. Le discours s'achève sous les applaudissements.

On aura noté que la proximité des élections législatives a poussé les deux députés des Alpes-Maritimes à souligner la dimension libérale de l'Empereur et, par conséquent, la leur et celle du régime, dans un contexte d'essor des oppositions de plus en plus marquées dans l'ancien comté de Nice.

Commence alors un défilé des militaires sous les vivats de la foule, « *Vive l'Empereur, vive l'Impératrice, vive le Prince impérial...* ». La fête patriotique se terminera le soir par un majestueux feu d'artifice et par un bal brillant à

bord du vaisseau Louis XIV... Mais un accident est venu marquer le début de la cérémonie. A peine les autorités étaient-elles réunies, une haute tribune élevée sur la promenade des Anglais s'est effondrée brutalement, sous le poids du public. On relèvera des blessés mais heureusement pas de mort. Certains n'hésiteront pas à y voir un mauvais présage...

Comme il se doit, aucun des orateurs n'a dit mot des aléas multiples qui ont présidé à la commande de la statue, à sa réalisation, à la prise de décision de son lieu d'édification, et à son financement...

II. L'enjeu politique de la statue : afficher l'identité française et impériale de Nice

Dès après le référendum de 1860, l'évêque de Nice invitait les niçois à « implorer d'abondantes bénédictions » sur l'Empereur Napoléon III et sur« notre puissante Nation », la France, « qui nous a accueillis avec une tendresse fraternelle », et il rappelait aux habitants de l'ancien comté de Nice que « grâce à Dieu, nous sommes français ».

Par la suite, l'Empereur et les hommes politiques du comté de Nice ont été préoccupés par les dissensions grandissantes qui agitent la population à la suite du retour de Nice à la France. S'affrontent les « adeptes inconditionnels » de l'Empereur Napoléon III et de son régime et les « sceptiques » partagés entre déception et nostalgie, qui considèrent que rien n'a changé pour eux et qu'en fait ils étaient « mieux » dans le royaume piémontais. Une partie de la population de l'ancien comté est toujours déçue par l'annexion à la France. Un sentiment de malaise général et de mécontentement est exploité par des « agents séparatistes »...

Pour renforcer l'unité des Alpes-Maritimes et la légitimité du régime impérial de Napoléon III, il faut un geste symbolique fort, tel un hommage solennel à un militaire glorieux, Masséna, né à Nice, héritier affiché de la Révolution française et du Premier Empire. Ainsi la ville se trouvera placée sous la souveraineté impériale et arrimée à sa nouvelle patrie « à travers la figure binationale d'une gloire locale qui a fait le choix de la France en 1814 ».

L'inauguration sera aussi l'occasion de souligner les bienfaits matériels apportés par le rattachement. Elle fera le lien entre la vieille ville et la nouvelle, soulignera l'évolution libérale du régime, l'amélioration de la situation économique, insistera sur la dimension révolutionnaire de Masséna, présentera Nice comme « retournant » à la France et vantera la politique résolue de travaux publics.

III. Les étapes interminables de la commande et de la réalisation de la statue

En 1854, Marie de Solms alias Laetitia Marie Wyse-Bonaparte, petite fille de Lucien Bonaparte, avait réclamé dans son ouvrage « *Nice ancienne et moderne* », que la ville de Nice célèbre davantage le souvenir de Masséna. **En retour**, la ville avait baptisé une rue puis un quai du nom du Maréchal.

En 1856, Auguste Burnel dans son « *Essai sur Nice* », émettait au sujet de Masséna le souhait suivant : « *Je voudrais voir la statue de ce grand homme de guerre s'élever sur une des places de Nice* ». Il ajoutait : « *La gloire des hommes qui ont illustré une contrée fait partie de son patrimoine et c'est en multipliant leurs images que les cités appellent les générations de l'avenir à imiter les glorieux exemples de leurs ancêtres ».*

En 1858, deux années avant le retour de Nice à la France, alors que le comté fait partie intégrante du Royaume de Piémont-Sardaigne, le Consul de France à Nice, Monsieur Léon Pillet, suggère qu'à l'occasion du centenaire de la naissance d'André Masséna en 1858, la ville de Nice honore la mémoire et la gloire militaire de son illustre enfant en dressant un monument emblématique qui rapprocherait opportunément les niçois de l'Empire français et qui symboliserait l'amitié entre la France de Napoléon III et les anciens ressortissants du royaume de Piémont-Sardaigne.

❖ La première Commission « Pillet et Régis » :

Le Consul Pillet prend l'initiative de constituer une Commission « d'amitié franco-italienne » présidée par le lieutenant général Régis, ancien ministre et sénateur des états Sardes. La composition de la Commission mêle des partisans de l'annexion du comté de Nice, mais aussi des personnalités opposées. On relève Léon Pillet lui-même, le colonel Roux, ancien aide de camp de Masséna, le baron de Bazancourt, deux banquiers, et Adrien Barralis, « syndic » de la ville de Nice... Cette commission « consensuelle » a le soutien de la municipalité, de Napoléon III, du roi de Piémont-Sardaigne et de la famille du Maréchal.

Dans ses efforts « d'impérialisation », le Consul Pillet va jusqu'à proposer que la statue soit réalisée par l'artiste qui a sculpté son propre buste, un certain Adolphe Mégret... Cette proposition est à l'origine d'une réaction franchement

défavorable de M. Parini, professeur de l'école des Beaux-Arts de Nice, qui estime que M. Mégret « ne serait pas à la hauteur de l'œuvre à entreprendre». Passant outre, Adolphe Mégret réalise une maquette de Masséna « en pieds » et présente officiellement le projet au Comité. La majorité étant acquise, le marché est conclu. Le projet de statue a un aspect que l'on peut qualifier de « banal » ; Masséna est représenté jeune, debout, sans aucune expression, et en léger déséquilibre latéral.

Malgré une campagne de presse virulente, la ville de Nice passe commande de la statue à M. Mégret en 1859 pour un coût de 12000 francs. Mais la souscription lancée s'essouffle... et ne permet pas de réunir la somme... Mégret qui dispose de 2190 francs... ne cache pas son amertume... Devant le manque de finances et le nouveau contexte politique, la commission se délite et ne prend plus aucune initiative.

Le coup d'arrêt pendant la campagne du référendum de 1860

S'ouvre alors une période politique qui relègue l'édification de la statue au second plan : la campagne du referendum des 15 et 16 avril 1860, en vue du retour de Nice à la France. Le 14.06.1860, Nice est officiellement déclarée française. Le rattachement de Nice change la donne. La Commission Pillet doit remettre son mandat dans les arcanes de la nouvelle administration française. Le projet Mégret est suspendu. Le sculpteur se voit signifier par le Préfet, en août 1861, qu'aucun engagement n'avait encore été signé et qu'il fallait obtenir désormais l'accord du ministre des Beaux-arts de l'Empereur, Monsieur le comte Emilien de Nieuwerkerke...

La seconde commission « préfectorale », voulue par Napoléon III et supervisée par le Ministre français des Beaux-arts

En septembre 1860, au cours de son voyage inaugural à Nice, Napoléon III relance l'idée. Une commission est formée fin mai 1861, sous la présidence du préfet des Alpes-Maritimes, Louis Gavini de Campile. Cette commission comprend notamment les deux députés du département (Louis Lubonis et Jules Lescuyer d'Attainville), le maire de Nice, François Malausséna, le général Corréard commandant à Nice le 90^{ème} de ligne, et trois autres militaires, les colonels Alexandre Gazan, Roux et Galli. Sont adjoints le Comte de Castelvecchio, receveur général et deux secrétaires.

Le préfet souligne l'importance de ce type de statue pour l'exaltation de l'identité locale et française. Il demande à chaque maire du département de créer un comité de souscription dans sa commune. M. Mégret fait immédiatement valoir ses droits d'antériorité et soumet son projet à M. le comte Emilien de Nieuwerkerke en juin 1861. Celui-ci émet de nombreuses critiques sur les photos présentées et estime que la statue ne reflète ni la grandeur ni la gloire de Masséna. Il formule des réserves et se rend dans l'atelier de Mégret. Sur place, il énonce pourtant des recommandations et préconise certaines modifications.

La Commission décide prudemment de se ranger à l'avis autorisé du Comte de Nieuwerkerke. Au cours d'une seconde visite dans l'atelier du sculpteur pour suivre l'avancée des travaux, le Comte est mécontent ; il constate que Mégret n'a quasiment pas pris en compte ses remarques. Suivant l'avis du Ministre, la Commission réunie le 11.11.1861 signifie son refus à Mégret. Celui-ci, déçu, prend acte de la décision et réclame au maire de Nice, à titre de dédommagement, les frais qu'il a engagés personnellement dans ce projet.

Une note d'espoir pour les sculpteurs

Mais le refus de la Commission est assorti d'une mention encourageante pour les sculpteurs : un concours sera organisé sous l'autorité du Ministre sur la base d'un cahier des charges précis... Toutefois, prudemment, la ville et la Préfecture ne veulent pas engager ce concours tant que le budget nécessaire ne sera pas réuni. Par circulaire du 28.11.1861, le Préfet écrit à tous les maires et tente de relancer les souscriptions. C'est un échec. Le projet traine en longueur.

Le rejet de l'offre du jeune Auguste Bartholdi

C'est dans ce contexte que des sculpteurs ayant eu vent d'un prochain concours, tentent leur chance et déposent sans plus attendre leur projet en mairie de Nice. En novembre 1861, le maire de Nice, Monsieur François Malausséna, reçoit une lettre d'un jeune sculpteur âgé de 27 ans, nommé Auguste Bartholdi.







8. Albert-Ernest Carrier-Belleuse Photo par Carjat. BNF

Celui-ci lui propose de réaliser le monument qui pourrait être édifié au centre de la nouvelle Place Masséna. Bartholdi n'ayant pas encore acquis son immense notoriété, sa demande n'est pas suivie d'effet...

D'autres candidatures spontanées sont déposées : En février 1863, un projet chiffré assorti de deux maquettes est déposé par le sculpteur Vital Gabriel Dubray. En août 1863, c'est au tour d'un certain Ludovic Durand.

Le Concours national et son cahier des charges

Napoléon III finit par reprendre l'initiative et fait organiser un concours national placé sous l'égide du ministère des Beaux-Arts. Le ministère charge les deux jurys de la Commission « Sculpture et Architecture pour l'exposition de 1865 », présidée par le directeur du Musée du Louvre, M. Emilien Nieuwerkerke, de juger les différents projets.

Le cahier des charges très précis du concours est publié le 26.08.1864 : Le concours, financé par la ville de Nice, sera ouvert aux artistes français. Il sera placé sous l'égide du Ministère des Beaux-arts qui désignera les membres du jury. Les projets en plâtre au 5^{ème} de la dimension définitive seront déposés au Palais de l'Industrie à Paris. Une somme de 25.000 francs sera allouée au sculpteur choisi par le jury pour réaliser l'ensemble des bronzes et leur acheminement à Nice. Tous les frais imputables au piédestal resteront à la charge de la Ville ; toutefois une somme de 10.000 francs est prévue pour son ornementation. Cette disposition sera à la source d'un litige juridico-financier... Notons que le Ministère dispose d'un droit de suivi à tous les stades de la réalisation du projet.

Choix du projet du sculpteur Carrier-Belleuse (1824-1887)

Primitivement fixée en décembre 1864, la date de présentation des projets est reculée à plusieurs reprises. Finalement, le dépôt des plâtres se déroule le 01.04.1865. Les membres du jury de la commission « Sculpture et d'Architecture de l'exposition annuelle des Beaux-Arts de Paris » se réunissent le 05.04.1865 au Palais de l'Industrie de Paris, sous la présidence de l'Architecte Félix Duban. Sur un total de 26 projets, sept sont retenus et c'est finalement Albert-Ernest Carrier-Belleuse qui gagne le concours à la majorité des voix. Ce sculpteur expérimenté et prolifique a déjà acquis une immense renommée nationale et internationale. Il a réalisé de très nombreuses œuvres dont certaines figurent dans des musées, des bas-reliefs, des bustes, dont le buste de l'Empereur Napoléon III... L'Empereur le connaît depuis 1863, il apprécie ses œuvres et lui a donné son soutien.

Une fois le sculpteur retenu, le coût fixé à 25.000 francs, le Préfet Gavini de Campile est averti des résultats du concours le 19.04.1865 ; il est chargé par le ministère de superviser les opérations et de rémunérer le sculpteur arrivé deuxième (1000 francs) et le troisième (500 francs). Le vainqueur Carrier-Belleuse prend contact très rapidement avec le Préfet par courrier, dès le 22.04.1865, et déclare qu'il se tient à sa disposition pour envisager les suites nécessaires.

Craintes, critiques et ajustements

Mais, rapidement, des craintes se font jour. Carrier-Belleuse est précédé par sa réputation de « dénuder » trop allégrement les poitrines de ses statues féminines. Y a-t-il un risque de heurter la pudeur de certaines ? Devant ces rumeurs, le Préfet et le maire de Nice s'inquiètent. Ils écrivent au sculpteur.

Le piédestal de la statue comportera-t-il des seins nus ? Carrier-Belleuse confirme que conformément au projet, il envisage de sculpter sur la partie antérieure du socle, aux pieds de Masséna, une jeune femme dénudée symbolisant

la « Victoire » en train d'écrire le nom glorieux de Masséna. **Contrairement au projet initial, Carrier-Belleuse fait** part de son intention de représenter Masséna tête nue sans son chapeau de Maréchal...

A la question, quelle sera la pose de Masséna sur son piédestal, Carrier-Belleuse répond : qu'il va représenter Masséna à Essling en mai 1809, après le franchissement du Danube par les troupes françaises qui se battent vaillamment et sans relâche depuis plusieurs jours face aux villages d'Aspern et d'Essling. La statue représentera Masséna au moment crucial où, sous un déluge de feu, acculé au Danube, avec de faibles forces, il assure le retrait total de ses troupes en bon ordre dans l'île de Lobau et qu'il répond à la question angoissée de l'aide de camp de l'Empereur, César de Laville : « Combien de temps pourrez-vous tenir ? » ; Thiers relate sa réponse qui traduit toute la bravoure, l'instinct de résistance et le dévouement sans bornes de Masséna : « Allez dire à l'Empereur que je tiendrai deux heures, six, vingt-quatre s'il le faut, tant que cela sera nécessaire au salut de l'armée.»

Le Préfet a au moins la confirmation que le monument sera conforme aux options qui dominent sous Napoléon III, c'est-à-dire l'exaltation de la gloire militaire d'un héros exemplaire des guerres impériales en évitant de glorifier la République. Le 29.05.1865, Carrier-Belleuse apporte des éléments de réponse à Gavini au sujet des bas-reliefs en bronze qui seront situés au niveau des côtés droit et gauche du socle ; ils relateront deux hauts faits d'armes de Masséna à Zurich et à Gênes. Ces plaques de bronze comporteront en contrebas des couronnes tressées en bronze. Il signale au passage que le piédestal sera soit en pierre soit en marbre...

Le retard du chantier en raison du mauvais état de santé du Maire, M. Malausséna

Du fait de la mauvaise santé du maire de Nice, le Préfet Gavini se voit dans l'obligation de gérer pour le mieux les relations avec le sculpteur. Mais Carrier-Belleuse constate qu'il n'a pas toutes les réponses à ses questions. Cela l'inquiète et retarde le chantier. En 1866, il écrit une lettre de quasi supplication au Préfet en lui demandant de bien vouloir régler les dernières conditions avant l'achèvement de l'œuvre. Il finit son courrier par cette phrase : « Je désire faire un chef-d'œuvre digne du sujet et qui réponde d'une façon triomphante aux sentiments d'honneur national qui ont inspiré le programme. » Il signale au passage qu'il n'a plus d'autre programme en cours et qu'il dispose désormais du temps nécessaire à la finalisation du projet.

En l'absence de réponse, Carrier-Belleuse informe Gavini qu'il commence le travail définitif afin de ne pas perdre de temps. Il estime le chantier à 6 mois de travail. Gavini en voyage à Paris en juin 1866, se rend dans l'atelier du sculpteur. C'est l'impulsion qu'attendait Carrier-Belleuse. Il se lance pleinement cette fois dans la réalisation des bronzes. Il projette de transmettre les modèles au fondeur Thiébault pour le 15.10.1866 et se déclare très satisfait. Pour finir, le modèle de la statue de Masséna est terminé en décembre 1866. Carrier-Belleuse envoie des photographies au maire de Nice qui, de retour de convalescence, lui fait part de sa satisfaction. Le modèle est enfin transmis au fondeur.

IV. La controverse sur le financement du monument

Le financement demeure problématique. Une première souscription publique régionale a été lancée mais elle n'a suscité que peu d'engouement. Elle a comptabilisé 3650 francs en avril 1865. On est loin du compte. Il manque un peu plus de 33.000 francs si l'on tient compte des 10.000 francs du piédestal et des 1800 francs liés aux frais du concours national... En mai 1865, la famille Masséna-Reille apporte une somme de 10.000 francs. En décembre 1866, le conseil municipal de Nice vote un crédit de 10.000 francs. Une seconde souscription, nationale cette fois, est lancée en mai 1867. Elle cible les communes, les élus, les notables, les militaires, les cercles philanthropiques et historiques, les loges maçonniques...etc. Le rendement est encore insuffisant. Pour finir, à l'instigation de Napoléon III, l'Etat fait savoir qu'il prendra en charge l'éventuel passif...

En conséquence, malgré ses nombreuses demandes, Carrier-Belleuse ne reçoit un premier mandat de 5.000 francs qu'en mai 1867 alors qu'il aurait dû percevoir 15.000 francs en octobre 1866! Il faut dire que depuis le retour de Nice à la France, la ville est engagée dans d'importants travaux d'urbanisme très coûteux. Cela explique les manœuvres que certains ont estimées « dilatoires » du Préfet et du Maire face aux demandes de Carrier-Belleuse.

Au cours des longues discussions, un différend sérieux survient au sujet du financement du monument. Le Préfet et le Maire énoncent que, bien-entendu, le prix accepté initialement de 25.000 francs inclut la statue elle-même ainsi que le piédestal en pierres de la Turbie et l'ensemble de ses motifs en bronze.

Ce n'est pas l'avis de Carrier-Belleuse. Celui-ci soutient que, selon les précisions du cahier des charges, le piédestal relève du financement par la ville et que les bronzes de ce piédestal constituent une œuvre supplémentaire « d'ornementation » qui relève du financement complémentaire prévu de 10.000 francs. Devant l'envenimement du conflit, la longueur des discussions et la détermination inflexible du Préfet et des autorités municipales qui en viennent à minimiser le travail sur le piédestal, Carrier-Belleuse porte l'affaire en justice. A l'issue du procès qui durera 6 ans, le 17.03.1874, la ville sera condamnée à verser au sculpteur la somme de 6.300 francs.

En définitive, Lacoste et Pietri énoncent que la statue et les frais adjacents auront coûté environ 40.000 francs à la ville de Nice. Cette somme ne semble pas prendre en compte les multiples rémunérations des artisans qui ont réalisé le piédestal (8.600 francs), qui ont procédé à l'érection de la statue (2.200 francs), ni les frais de transport (700 francs). Ceux-ci ont incombé au budget de la ville de Nice sur les exercices de 1869 et 1869.

V. Le choix de l'emplacement du monument

Le conseil municipal de Nice doit trancher la question de l'emplacement du monument. Celle-ci est mise à l'ordre du jour de la séance du 06.12.1868. Les débats sont vifs et mouvementés. Trois endroits sont analysés. Le jardin public est écarté. Les plus acharnés sont en faveur du positionnement au centre de la nouvelle place Masséna. Cette proposition soutenue par les familles Reille et Masséna n'est finalement pas retenue afin d'éviter que la statue « ne tourne le dos à la vieille ville ».

Un consensus se dégage peu à peu en faveur du nouveau « pont-square » qui vient d'être construit entre 1866 et 1868, au-dessus du cours d'eau du Paillon. La couverture du Paillon mesure 106 mètres de long et 64 mètres de large. L'emplacement serait idéalement situé en regard du lycée Masséna et très près de la maison du quai Saint Jean-Baptiste qui a vu la naissance de Masséna, le 06.05.1758.

Une question importante est soulevée : le pont-square serait-il à même de soutenir le poids du monument ? N'y at-il pas un risque d'effondrement d'autant qu'il y a eu apport de tonnes de terre afin de réaliser des jardins ? Le maire apporte toute garantie et déclare avoir consulté l'ingénieur de la ville, M. Joseph Durandy à ce sujet. La structure sera renforcée et le positionnement du socle sera choisi juste au-dessus d'une pile du pont. L'avis définitif sera formulé par la Commission préfectorale des bâtiments civils et par l'ingénieur départemental des ponts et chaussées...

Après trois heures de discussion, ce choix est arrêté par les conseillers après un vote à mains levées à la faible majorité de 14 voix sur 23. Trois mois plus tôt, M. Malausséna avait pressenti cet emplacement ; dans un courrier à Carrier-Belleuse en date du 02.09.1868, il déclarait avoir fait préparer les allées et positionner les massifs du square Leclerc en fonction de cet emplacement.

En définitive, notons qu'une fois la statue en place, le résultat étant du plus bel effet, cet emplacement fut unanimement reconnu comme pertinent aussi bien par la population que par les familles Reille et Masséna...

VI. Les tests préalables de solidité du soutènement et l'assemblage des bronzes

Le 18.01.1869, la Commission départementale des bâtiments civils présidée par le Préfet Gavini se réunit pour étudier le projet de l'ingénieur de la ville. En accord avec l'ingénieur départemental des ponts et chaussées, M. Delestrac, il est convenu que compte-tenu du caractère argileux du sous-sol et du poids de 75 tonnes de l'ensemble du monument, un test de mise en charge doit être réalisé pendant une période de deux mois.

On dispose donc un poids correspondant à l'emplacement choisi. Fin mai 1869, la solidité étant constatée par la Commission, les travaux d'assemblage peuvent débuter. Les bronzes sont acheminés par train depuis Paris.

Le 25.06.1869, la statue de Masséna est hissée sur son piédestal à l'aide d'un treuil. Elle est immédiatement recouverte d'un voile... Mais, dès le mois d'avril, des journaux sont à l'origine de « fuites », qu'il s'agisse du journal « Paris », du « Journal de Nice » ou de « L'Illustration »...

Ce n'est que le 15.07.1869, soit un mois exactement avant l'inauguration officielle, que sont mis en place les bronzes du piédestal, la Victoire, les deux bas-reliefs, le bouclier et les tresses et guirlandes de lauriers.

VII. L'œuvre de Carrier-Belleuse dévoilée

Carrier-Belleuse a réalisé une œuvre monumentale. La statue de Masséna est imposante, d'une hauteur de trois mètres, disposée sur son haut piédestal en pierre calcaire blanche des carrières de la Turbie. Cette pierre est très dure et résistante à la pression; elle se prête à la taille et au polissage. Le piédestal est finement sculpté, harmonieux et remarquable; il ne subira pas de critique en dehors de l'aspect estimé « non fini » de sa face postérieure. Certains ont suggéré d'y inscrire les noms des victoires de Masséna.





9. Photo Jacques Dimiez. Statue vue de face sur le chemin du Paillon

10. Photo Jacques Dimiez. Masséna en grande tenue de Maréchal

Statue de Masséna : Masséna est debout et conquérant. Il a revêtu le grand uniforme de maréchal de France ; le drapé de son manteau renforce le caractère majestueux de l'œuvre. Son regard est perçant ; il pose le pied droit sur le fût d'un canon jeté au sol. Son torse est légèrement en avant et sa tête nue en arrière. Il fait un geste d'autorité, de commandement et d'énergie de la main droite, l'index droit pointé vers le sol.

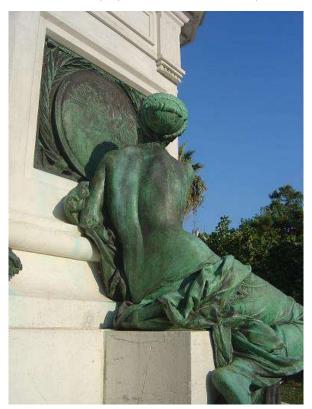
Il serre de la main gauche la poignée de son sabre au fourreau, sabre que les officiers républicains préféraient à l'épée. Sur la base du socle de la statue, sous ses pieds, est gravé le nom de la bataille d'Essling. La statue restitue la solennité du moment et la résolution, le sang-froid et la détermination de Masséna « qui maîtrisait le Dieu des batailles et s'inspirait à la voix du canon... ».

Certains ont fait valoir que la physionomie du héros est fidèlement rendue et que la statue est inspirée par le portait peint par Louis Hersent, membre de l'Institut. Masséna y est « représenté debout en grand costume de Cour, couvert d'un manteau ducal ». (cf tableau en première page de l'article)

Ce tableau a été initialement donné par Masséna à la ville de Nice et a été accroché dans la salle du conseil municipal jusqu'en 1814, époque où il a été transféré discrètement dans les greniers de la Mairie... Il a fallu les interventions du Consul de la noblesse, le Comte de Saissy et de diverses personnalités auprès du roi de Piémont Charles-Albert, pour que celui-ci accepte de réintégrer le tableau dans la salle des délibérations... A la suite de travaux dans les locaux de la Mairie en 1929, le tableau ayant une dimension incompatible avec la nouvelle configuration, a été transféré au Musée Masséna.

Sur la face avant du piédestal, tournant le dos aux promeneurs, une statue en bronze représente une jeune femme gracieuse, poitrine et dos nus, personnifiant pour certains la Victoire, tenant un sabre de la main gauche et gravant de la main droite le nom de Masséna sur un grand médaillon de bronze entouré de lauriers.

A l'époque, des critiques « machistes » se sont élevées selon lesquelles cette jeune muse aux pieds du héros gravant son nom sur l'airain était trop exposée et volait la vedette à Masséna. A l'heure actuelle, elle serait plutôt de nature à gêner les féministes qui pourraient considérer que l'œuvre « abaisse » la femme... aux pieds de l'homme...





11 & 12. Photos Jacques Dimiez. La Victoire écrit le nom de Masséna sur un médaillon en bronze

Sur la face droite, un bas-relief souligné par une tresse de lauriers en bronze représente le maréchal lors de la négociation de la reddition du siège de Gênes.



13. Photo Jacques Dimiez. Négociation de la reddition de Gênes.1800. Bas-relief en bronze signé Carrier-Belleuse

Masséna est face aux vainqueurs. Grâce à sa fière attitude, son esprit de résistance et à l'admiration qu'il suscite à ses ennemis, il obtient une capitulation plus qu'honorable. Entouré de ses officiers, debout devant une table, face à ses adversaires, il énonce ses conditions qui seront acceptées par ses adversaires... Fait historique sans précédent, la

capitulation ressemble davantage à une victoire qu'à une défaite. Le traité d'évacuation précise que ce qui reste de l'armée pourra se retirer avec ses armes, ses canons, ses bagages, avec les honneurs militaires... et l'autorisation de rentrer directement en ligne ; ce qui permettra à Masséna de rejoindre immédiatement Suchet pour continuer la lutte.

Sur la face gauche, un bas-relief en bronze représente Masséna à cheval lors de la glorieuse seconde bataille de Zurich qui sauva la République et les frontières de la France.



14. Photo Jacques Dimiez. Masséna à cheval au cours e la bataille de Zurich. 1799. Bas-relief en bronze signé Carrier-Belleuse

VIII. Les avis et les critiques sur l'œuvre de Carrier-Belleuse

Bien que la statue soit harmonieuse et qu'elle soit d'une importance digne de Masséna et d'un Maréchal d'Empire, ici et là, des critiques circuleront suivant lesquelles cette composition n'est certainement pas le plus grand chef-d'œuvre de Carrier-Belleuse. Un fait est certain : l'œuvre n'a pas laissé ses observateurs indifférents... que ce soit lors de sa présentation au Salon de 1868 ou lors de son inauguration.

La présentation de la statue en bronze au Salon de Paris de 1868 a été à l'origine de critiques acerbes. Le sculpteur a été éreinté par les critiques parisiens. Ils reprochaient le peu de visibilité de la tête de Masséna, trop petite et qui s'aperçoit à peine. Ils soulignaient le caractère massif de la statue où l'on ne voit que le tronc et les grandes bottes à l'écuyère. Un critique regretta même que « ce guerrier n'ait pas eu autant de cervelle que Goethe »...En maigre consolation, il admettait « que la figure allégorique de la Victoire était habilement modelée »...

Les critiques de la statue après l'inauguration du 15.08.1869 iront dans le même sens. Nombreux sont ceux qui estiment que la tête de Masséna est mal proportionnée, trop petite, mal visible car rejetée en arrière... Pour d'autres la statue de « la Victoire », partiellement dénudée, aux pieds du héros, est trop importante, trop visible, « elle attire trop l'attention » et cela nuit à l'harmonie d'ensemble.

A contrario, certains estimeront que cette statue de femme est probablement la partie la plus réussie de l'œuvre artistique de Carrier-Belleuse... (Nul n'ignore le passé de séducteur de Masséna...(!)). Enfin, certains trouvent que les bas-reliefs sont mesquins et mal lisibles et qu'il aurait été préférable de les remplacer par des plaques de marbre énumérant la liste de ses batailles et de ses victoires...

IX. La statue de nos jours

Le monument dans sa totalité, propriété de la ville de Nice, a été inscrit aux monuments historiques le 23.07.2009. Il est répertorié dans la base Mérimée, base de données sur le patrimoine architectural français du ministère de la Culture, sous la référence PA06000034.



15. Photo Jacques Dimiez. Détail de la statue de Masséna à Nice. La Victoire, dont il est « l'enfant chéri », inscrit le nom de Masséna sur un bouclier entouré de lauriers



 Photo Jacques Dimiez. Bas-relief de la reddition de Gênes et guirlande de lauriers

Aujourd'hui, depuis 2013, le square et cette statue sobre, imposante et puissante, se trouvent englobés dans la promenade arborée au-dessus du Paillon dénommée la « coulée verte » ; longue de 1,2 km, d'une superficie de 12 hectares, et comprenant arbres, arbustes et plantes vivaces. Le monument, qui n'a pas été déplacé, se trouve disposé sur le chemin principal dallé où circulent continuellement dans les deux sens, des promeneurs, des familles, des touristes, et des patrouilles de police.... Rares sont ceux qui s'arrêtent pour lever les yeux vers Masséna dont la tête est fréquentée assidument par les pigeons et les tourterelles...



17. Statue sur le Paillon. 16.06.2020. Twitter. @NiceMatin. Echobox

En été, la foule cosmopolite est considérable, les bancs sont pris d'assaut par les mères qui surveillent les jeux de leurs enfants et leurs ébats sur les pelouses et au milieu d'un espace appelé « miroir d'eau » où jaillissent 128 jets d'eau... C'est un lieu de rencontres entre les cultures. Il est frappant de constater que le socle échappe aux dégradations et aux tags... On voudrait y voir un respect naturel de la grandeur du personnage. Une dégradation décrite dans les années 1875-1880 a été photographiée sous la forme d'un tag « E viva Garibaldi », à la peinture noire sur la pierre blanche du socle...

Malheureusement, comme de nombreuses œuvres, l'édifice n'échappe pas au courant négationniste de l'Histoire de France. Le 19.06.2020, un collectif italien « néo-bourbonien », nostalgique du Royaume des deux Siciles, a déposé auprès du maire de Nice, une demande de déboulonnage de la statue au motif que sous le commandement de Masséna, les troupes napoléoniennes se sont livrées en 1806, à des pillages et à des « massacres » sur les populations du Royaume de Naples. En proposition subsidiaire, le collectif demandait que soit apposée une plaque commémorative de repentance... Dès le 21.06.2020, le Maire de Nice a refusé les propositions au motif que « l'Histoire de Nice ne s'efface pas ; elle se respecte et se construit. » En effet, cette statue nous rappelle selon la pensée d'Ernest Renan : qu' « une Nation est composée de plus de morts que de vivants ». Le péril demeure ; il a fallu 15 ans à compter du rêve de Marie de Solms pour construire et ériger cette statue. Il suffirait d'une journée pour la déboulonner...



La question de fond demeure : La statue a-t-elle contribué à l'intégration de Nice et des niçois à l'Empire libéral et à la France ?

Devant la statue le 15.08.1869, le maire M. Malausséna rêva qu'elle soit une œuvre fédératrice dans la construction nationale. Il terminait son intervention sur la finalité de la statue qui « doit encourager les générations à venir au patriotisme et à la vertu »...

Cent cinquante-deux ans après, les faits lui ont-ils donné raison ? A chacun d'en juger...

18. Photo Jacques Dimiez. Réplique de la Liberté éclairant le monde sur le Quai des Etats-Unis à Nice

NB: Bartholdi: L'ombre d'un regret ?: Pour la petite histoire, la mise à l'écart de la candidature d'Auguste Bartholdi (1834-1904) par la municipalité de Nice, a laissé une certaine amertume et une pointe de regret chez des niçois. Le constructeur de l'immense statue de la Liberté de New-York s'est révélé par la suite être un génie de la sculpture. Alors, nombreux sont ceux qui se sont interrogés à l'infini sur l'aspect qu'aurait la statue de Masséna si elle avait été réalisée par Bartholdi. En probable souvenir de ce choix, la ville de Nice a acheté en 2011, à la fonderie de Coubertin de Saint-Rémy lès Chevreuse (Yvelines), la dernière réplique de la statue de la « Liberté éclairant le monde », haute d'1mètre 35, réalisée par Bartholdi lui-même. Cet achat aurait coûté 100.000€ à la municipalité. Inaugurée le 01.02.2014 par le Maire de Nice, elle a été érigée sur le Quai des Etats-Unis face à l'Opéra de Nice.

Sources:

1. « Le maréchal Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, enfant de Nice » : résumé de sa vie par le Comte Charles Durand de Beauregard. NICE. IMPRIMERIE V.-EUG. GAUTHIER & C°.27 avenue de la Gare.1902. MDCCCCII ; Pages 141 et suivantes.

Votre recherche - 15 août 1869 MASSENA : 4092 résultats - Gallica (bnf.fr)

2. Articles du journal Nice Matin du 08.10.2017. L'affaire de la construction de la statue de Masséna.

<u>L'affaire de la construction de la statue de Masséna – Nice Matin - PressReader</u>

 $\underline{\text{https://www.pressreader.com} \cdot \text{france} \cdot \text{nice-matin-cannes}}$

https://www.pressreader.com/france/var-matin-grand-toulon/

- 3. Annales, Volume 14 de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. Promenades d'un curieux dans Nice. Page 404 et suivantes. Imprimerie et lithographie Malvano-Mianon. Nice. 1894. Editeur imprimeur H. Champion Paris. Harvard College Library.

 Annales Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes Google Livres
- 4. BnF Gallica. Nice pratique et pittoresque (2e édition) / publié par A. Lacoste et G. Pietri ;(Page 66 et suivantes)
 Nice pratique et pittoresque (2e édition) / publié par A. Lacoste et G. Pietri,... | Gallica (bnf.fr)
- 5. Le comté de Nice et la France. Histoire politique d'une intégration. (1860 -1879) par Henri Courrière. Alinéas 131 à 141.sur le site Open Edition book. Presse universitaire de Rennes. Chapitre II : l'intégration de Nice à l'Empire libéral.

Le comté de Nice et la France - Chapitre II. L'intégration à l'Empire libéral - Presses universitaires de Rennes (openedition.org)

6. Le comté de Nice et la France: Histoire politique d'une intégration (1860-1879). ParHenri Courrière (pages 110 à 114) Le comté de Nice et la France: Histoire politique d'une intégration (1860-1879) - Henri Courrière - Google Livres

7. Ministère de la Culture : Plateforme ouverte du Patrimoine (POP) Base Mérimée : Monument au Maréchal Masséna (culture.gouv.fr)

8. Albert Carrier Belleuse 1824/1887 par Achille Ségard. BnF Gallica Albert Carrier-Belleuse 1824-1887 / Achille Segard | Gallica (bnf.fr)

9. L'Illustration. Journal Universel. 1869. Page 252. La statue de Masséna

10. La statue de Masséna à Nice, une affaire d'Etat par Jean-Paul Potron dans la revue « Nice historique 2008 $N^{\circ}2$ » sur le site : www.nice historique.org (pages 138 à 155)

Nice Historique: Référence Numéro - 500 de l'année 2008 - Nombre de page du numéro: 88 pages

11. Nice historique. Article de M. Louis Martiny. La statue de Masséna. N° 618. Année 1909. (Pages 170 à 172) Nice Historique : Référence Numéro - 618 de l'année 1909 - Nombre de page du numéro : 19 pages

12. La Dédition en 1388 de Nice à la Savoie. De Rosine Cleyet-Michaud, Geneviève Étienne, Mireille Massot, Maryse Carlin, Sylvie de Galléani, Henri Bresc, Olivier Vernier. Page 374.

1388, La Dédition de Nice à la Savoie - Rosine Cleyet-Michaud, Geneviève Étienne, Mireille Massot, Maryse Carlin, Sylvie de Galléani, Henri Bresc, Olivier Vernier - Google Livres

VILLARS-DU-VAR SOUS NAPOLEON III (1)

Par le Docteur Michel BOURRIER Mémoire de Léotardi

(1) cf les Bulletins précédents n° 3 et n°19 à 22).

Puget-Théniers, 12 août 1860

Quelques notables villarois s'étaient rendus au Puget pour accueillir le préfet Paulze d'Ivoy nommé par Napoléon III à la tête du nouveau département des Alpes-Maritimes et participer au banquet donné en son honneur. Les commentaires allaient bon train : « qui allait recueillir les fruits de l'Annexion ? », comme on disait alors.

Barthélemy Léotardi, l'ancien député réfuté par Turin pour son discours du 25 Novembre 1849 au Palais Carignan, était évidemment le grand favori. Bonapartiste fervent, depuis des années, il défendait les « Vieux Débris » de la Grande Armée, intervenait pour leur obtenir la médaille de Sainte-Hélène, s'occupait des pauvres de la région. Il avait donné des preuves tant de son libéralisme que de sa francophilie, réclamant des routes, des tribunaux, des écoles de filles, évoquant de façon prémonitoire « la dépiémontisation ». Sa lettre du 26 avril 1860 à l'Avenir de Nice avait entrainé l'adhésion du haut-pays (Villars avait voté à l'unanimité de 228 voix), entrainé « la montagne qui a fait le Rattachement », comme l'écrira André Compan. Il méritait bien le surnom de « Berthoumieu », prototype du paysan gavot rapace et rusé que lui avaient donné ses électeurs en sus de celui de « Parisien », justifié par ses accointances en France.

On savait que le « maire » actuel, l'ex-«sindaco», Maurice Fabre, ne ferait pas le poids pour apprendre à ses concitoyens banarels, d'ici au 1^{er} Janvier, les arcanes de l'administration française. On évoquait pour le remplacer le **notaire Vincent Filibert**. Les malheurs de son père « filo francese » pendant la Révolution, son instruction en français avant 1814, sa défense constante des intérêts communaux, la subtilité de ses choix... tout le désignait pour une nomination à la mairie- car c'était le préfet qui nommait les maires et les adjoints.



1. Le notaire Vincent Filibert en 1869



Il en fut ainsi. Aussi bien les deux protagonistes furent invités à la Préfecture lors du voyage à Nice le 12 septembre 1860 de Leurs Majestés venues visiter leurs nouveaux sujets. Léotardi reçut pour commencer la Légion d'honneur de la main même de l'Empereur; il y gagna un troisième surnom, celui de « Chevalier ».

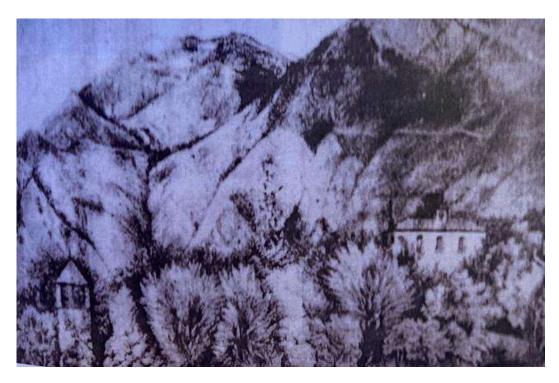
Quant à Vincent Filibert, il ne perdait rien pour attendre. Son entregent ravit le préfet, enchanté du repas qu'il lui avait offert sur la place de Villars, rebaptisée place Napoléon!

Les épouses, Madame Léotardi née Charlotte de la Penne, Madame Filibert née Prats de Carros, et Philomène Léotardi, femme du cousin Joseph, ancien juge au tribunal de Puget, purent admirer au bal de la Préfecture la robe bleue de l'Impératrice que chanta Francis Gag. Tout ce beau monde put gloser si l'Empereur avait séduit Madame de... lors de sa visite au bord du Var.

2. La robe bleue de l'Impératrice (Collection particulière)

Etait-on satisfait à Villars ?

Léotardi était content. Filleul de Louis XVIII par son mariage, mais napoléonien dès l'enfance, le bourgeois conquérant soucieux de progrès social avait atteint ses buts : le « Rattachement », le succès de ses entreprises, la francophonie, pour tant que le mot existât ; afin de l'illustrer, il s'empressa de traduire « Las Ieras » (l'aire à blé), nom de sa grande maison villaroise, en un improbable « Les Hyères », incongruité sémantique parfaitement assumée, et qui sonnait si bien français ! (mais l'affluent de la Tinée, l'Oglione grossi de la Pissa Frema, n'était-il pas devenu le fantaisiste Ullion ?).



3. Le « Château Les Hyères » de Monsieur le Chevalier Léotardi à Villars Sept 1858 (Crayon de Charlotte.de la Penne) (Archives particulières).

Il requalifia aussi en « Le Château » sa propriété des Hyères, histoire de faire la nique à l'illustrissime Donadey, d'ailleurs habilement exclu de la votation du 24 avril, héritier du Bien National acquis en 1798 sur le dos du comte Salmatoris. Léotardi fut en 1861 le premier Conseiller Général du canton de Villars.



4. Le premier conseil général des Alpes-Maritimes. 1861

Le curé était content. Don Théodore de Gianni, touchait maintenant 1200 francs par an, payés par un gouvernement proche de Rome, le double du médiocre casuel consenti par les lois impies de Victor-Amédée II. Le vicaire Daniel, il est vrai, n'en percevait que 600, plus ou moins versés par l'administration. Le curé s'en moquait bien, depuis qu'il avait constaté sur le Registre des Ordinations que « ce malheureux de faible santé, lent d'esprit, était débilissimo ». Pourtant, « ce qui n'est pas moins important c'est le choix du sujet pour un pays qui est assez difficile ».

Vincent Filibert aussi était content. Il avait donné des gages, et ses titres l'avaient emporté auprès du préfet qui l'avait nommé maire, oubliant son faux-pas de 1830, une accusation d'immoralité portée contre le curé Don Corporandy.

Mais les Villarois étaient-ils satisfaits ? Ils avaient bien voté, endoctrinés par la Pastorale de Monseigneur Pierre Sola, par leur curé, par l'habile propagande des partisans de la France, tel Berthoumieu. Parodiant Camus et son Sisyphe, « il faut imaginer les Villarois heureux ».

De fait, mis-à-part les maladresses quelque peu coloniales des bureaucrates importés d'outre-Var, les balourdises de certains pandores (un mot nouveau), la rigidité du code forestier français de 1827, l'augmentation des prix et des impôts, l'humeur semble avoir été assez joyeuse.

La Fête du Rattachement, le 14 juin, avait rassemblé presque tous les villarois dans une liesse unanime couronnée par un banquet de cent couverts, pavoisée « avec des drapeaux français et des fêtes religieuses », liesse confirmée par la célébration dynastique du 15 août. Et ils continuèrent, notables, artisans alors nombreux, petits propriétaires ou métayers, à faire leurs affaires et leurs petites affaires, comme cette femme qui oubliait son peigne dans le lit de sa voisine – justification ambigüe de leur surnom de Banarels, ceux qui portent des cornes (du grec bano, corne

tendant des ficelles pour faire sécher le linge). Ils continuèrent à cultiver leurs champs et leurs vignes buvant de la piquette pour vendre leur vin déjà célèbre, et à faire paître leurs nombreux troupeaux de bovins et d'ovins faméliques sur le plateau du Savel et la montagne de Sarzy. « *Niçois, il ne vous reste plus qu'à devenir de bons français* », avait écrit Alphonse Karr.

❖ La vie au village

Le maire, choisi par le préfet et de ce fait son agent d'exécution - c'était le temps des candidats du gouvernement - avait trouvé une commune sans dettes avec un revenu de 1694 francs et un budget en équilibre. Les registres attestent des progrès de la langue française depuis la Révolution. Heureuse époque (?) pour les 402 imposés, 50 fortunés ou encore 617 agricoles, 289 industriels (la soie, le chanvre, le lin), soit environ 910 sujets, pas encore de mécontentement.

Ancien député sarde successeur de Léotardi, l'abbé Niel devenu inspecteur d'académie, avait nommé à Villars le Corse Joseph Piazza, instituteur choisi selon des critères plus sévères que sous le Premier Empire. Lui succédèrent Castillon, Fagianelli, enfin Avinan, de Montpellier, en 1863. L'ouverture en 1861 par des religieuses d'une école de filles, dès longtemps réclamée par Léotardi, augmenta l'effectif des scolarisés : la moitié des enfants ne l'étaient pas. On leur enseignait la Religion, l'Evangile, l'Histoire Sainte, la lecture, la récitation et le calcul mental - et enfin l'écriture. On écrivait sur ses genoux dans des cahiers modèles et dans de vieux locaux « inhabitables par la fumée et le bruit de la forge » : le second étage de la mairie, et l'on apportait sa bûche pour le poêle.

Le budget en équilibre ne voulait pas dire richesse, en dépit des « 50 fortunés ». La mairie louait plusieurs commerces au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville : la boucherie de notre aïeul Borelly ; la forge du sieur Guigues ; une menuiserie ; «une [quatrième] boutique est fermée ». On envisageait de déplacer « l'abattoir qui répand des odeurs très incommodes ». L'ancien Monte Granatico (le Mont de piété) devenu bureau de bienfaisance (l'actuel C.C.A.S.), prêtait « blé, méteil, seigle », preuve de la pauvreté de certaines familles. Dirigé collégialement par le maire, l'assesseur Jean Magnan et trois membres désignés, il payait le docteur Mansutti 1300 francs par an, dont 150 à la charge de la Charité, et se proposait en 1863 d'établir « sur ses propres fonds un asyle pour les pauvres... les étrangers misérables qui viennent se remiser dans le pays... secours pour 97 francs ». On remettait parfois la dette en blé d'un miséreux. La Fabrique, émanation de la paroisse, demandait de son côté au nouveau préfet, le Corse Gavini de Campile, l'autorisation de poursuivre ses débiteurs récalcitrants et réclamait 160 francs, reliquat du legs fait en 1830 par la dame Agnès Leotardi, née Niel. Les Pénitents Blancs ayant conservé l'entité juridique de la législation sarde, continuaient à défiler sous la cagoule et la cappa, mais, regrettait le curé, « les offices se font de plus en plus rares ». Encore heureux qu'à l'instar d'un village voisin, Villars n'ait pas eu un desservant qui prônait le mariage des prêtres!

Durant sa visite à Nice, l'Empereur avait ordonné de terminer la route du Var, classant routes nationales et départementales nombre de chemins, ce qui délivrait les communes d'un lourd fardeau. La route avait donc atteint Salvaret en 1861, le Cians en 1863 et Puget l'année suivante, même si la grêle vint raviner cette belle route blanche et dure, endommageant de surcroît la place Napoléon et le pont de Sainte-Pétronille; la départementale N°2 continuait ainsi la route impériale N°5, au bénéfice des diligences jaunes bâchées de toile cirée et du trafic commercial avec la Provence.

Meurtre à Villars

Le Corse Jacques Peretti soulevait cinq chaises d'une seule main et inscrivait la marque de ses doigts sur le bras de ses interlocuteurs. D'un caractère détestable, ce trentenaire avait déjà été condamné pour violences. En novembre 1863, il épousa une femme de douze ans son aînée, qu'il abandonna deux jours après, pour venir occuper la perception de Villars au salaire de 3600 francs. Car dès le 6 décembre, il en rétrocédait la moitié au jeune surnuméraire Louis Ardouin, « doux, sans défense et sans ressort », chargé de faire son travail. Il le terrorisait par ses menaces et son arsenal, « deux stylets, deux poignards, un pistolet à deux coups, deux cannes dont une avec dard ». Sans accuser son supérieur, Ardouin dut bientôt répondre à une enquête du receveur, inquiet des irrégularités du service.

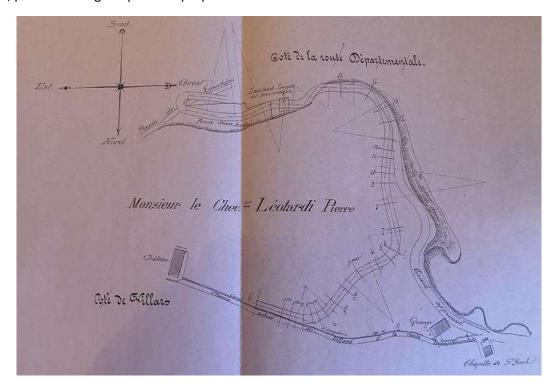
Le 24 janvier 1864, Peretti lui fit une scène pendant le diner chez le receveur des domaines, et lui réclama ses clefs. L'instituteur Avinan (témoin le conseiller municipal Joseph Audoly) conseilla au jeune homme depuis sa fenêtre de ne pas aller au bureau. Cependant Peretti gesticulait sur la place Napoléon et frappant de sa canne la porte de l'église, il aurait dit : « Ardouin m'a dénoncé, le lâche, il faut que je le tue ! », ce que nia son compatriote le piqueur des Ponts et Chaussées Gavini, parent du préfet. Fabry « suppléant du Juge de Paix qui habite l'étage sous le bureau », entendit des trépignements, des soupirs et le bruit d'une chute. François Borelli, charcutier, entendit Ardouin, frappé de huit coups de poignard, crier : « Pauvre moi ! ». Peretti se rendit au maréchal des logis de la gendarmerie.

Au procès des 8 et 9 juillet, les témoins insistèrent sur la violence du percepteur : les gendarmes Benedetti et Louis Alexandre, le docteur Mansutti, qui fréquentait la même pension, le receveur Voudier, le cultivateur Remusati ancien de Solférino. Le médecin légiste Garapan expliqua comment les coups avaient été portés, et réfuta les pauvres arguments de l'accusé arguant « des engelures aux mains ». L'ancien percepteur Malbequi tenta de le défendre : « Son véritable arsenal était nécessaire pour se défendre au besoin dans ses tournées à travers la montagne », une insécurité que rien ne confirmait, il n'y avait plus de loups, ni de brigands. Trois employés de la perception affirmèrent « la bonté du jeune Ardouin ».

« Il m'a manqué, je l'ai frappé » reconnut Peretti. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, il sauva sa tête en raison de circonstances atténuantes, « une attitude maladive et nerveuse ». La mémoire des villages est longue : dans les années 70, Augustine, âgée de quatre-vingt-douze ans, se souvenait que dans son enfance ; « mon père m'avait parlé d'un homme tué dans le village il y avait plus de trente ans ».

Les routes de Léotardi

Le député du gouvernement, Victor Masséna, duc de Rivoli, n'avait pas daigné gravir le chemin caillouteux, malaisé, de Saint-Roch pour venir faire campagne chez les « ploucs ». Heureusement Léotardi, avant de clore par de vibrants « Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice, Vive le Prince Impérial !!! », les séances du conseil général, y travaillait, lui, pour son village et pour ses propres intérêts.



5. La route de Léotardi menant au « Château » 1865

Dès avant 1864 il s'était penché une fois de plus sur l'amélioration de la viabilité et avait demandé une route carrossable. Mieux, il s'interposa pour faire rejeter un premier projet qui coupait en deux sa propriété « Les

Hyères », à l'extrémité du fertile plateau du Savel. Ainsi donc, la route actuelle, établie en 1865, contourne allègrement cette prairie depuis Toundeifré (le tournant du froid) pour aboutir à la porte de sa magnanerie.

Il avait savamment étudié le livre de Pasteur sur la maladie des vers à soie, et maints ouvrages de géologie, comme celui de Dietrich, l'homme de la Marseillaise. Ses lectures d'économie politique profitèrent également à ses compatriotes banarels. Mieux encore, en 1869, il obtint du préfet l'élargissement de la route depuis son « Château » jusqu'à l'église, ce qui fut terminé en 1870 en utilisant un éboulement bienvenu de l'ancien chemin pour remblayer aussi la place. Villars possédait désormais une voirie convenable depuis la route impériale. Il est à noter que « Monsieur le Chevalier » avait cédé gratuitement plus de 2000 mètres sur son pré et son olivaie de Toundeifré, valeur 1310 francs.

Léotardi avait habilement employé son mandat, prônant aussi l'emploi de la charrue et des engrais, luttant contre l'oïdium qui ravageait la vigne. Sa culture scientifique orientée n'excluait pas une vaste érudition allant de La Bruyère, héritage probable de son beau-père le marquis de la Penne, aux Mémoires de Samson le bourreau en



passant par Michelet et Sainte-Beuve. Il avait lui-même commis une intéressante monographie sur l'origine de Villars. Ses recherches avaient donc amélioré la situation des paysans. Les gavots étaient dans l'ensemble plus à l'aise dans leur village empuanti par l'odeur du chanvre que l'on rouissait dans le vallon de l'Espagnol. « Les arbres fruitiers, les légumineuses, les oliviers, la vigne y produisent beaucoup » écrit Eyma oubliant les magnans, source de revenu, qui prospéraient au Château du Chevalier, riche aussi de ses troupeaux et de ses champs agrandis encore par un achat de terre à notre trisaïeul le boucher ; ils étaient entretenus par le « métaier » Gilli.

6. La ferme Léotardi. 1860. (anonyme)

Léotardi se partageait entre le conseil général et sa propriété. Au Pavillon, en bas de l'Allée, son épouse Charlotte recevait « les dames » des notables, sauf sans doute Madame Donadei, Madame Filibert, les femmes du docteur Mansutti et

du greffier Achille Magnan, rescapé de la campagne du Mexique, et Madame Giraud; celle-ci avait épousé un rigide républicain de l'Ardèche, « le Français », réfugié à Villars en 1853, et allait accoucher « en France » à Saint Laurent. On racontait son histoire burlesque: au Bal de la Préfecture, Madame Giraud un peu trop bien en chair et « qui ne mettait rien dessous » avait craqué sa robe, une dame avait bien vite recouvert de son châle ce désastre obscur...

La mort de sa femme à Nice en 1868 réduisit l'activité du conseiller général. Il céda sa place l'année suivante à son parent l'avocat Victor Léotardi, peut-être un peu suspect pourtant de sympathies républicaines.

La guerre de 70

Le vent tournait. Sadowa, les désillusions du Mexique que racontait Magnan, retour de Puebla, les prix qui montaient... Le village au début de son lent dépeuplement ressassait les contraintes agricoles, l'interdiction de l'écobuage et de la pâture sur les communaux, quand on ne reprochait pas à l'Empereur la maladie des vers à soie. « Que la République était belle sous l'Empire », soupirait l'horloger Giraud. Le petit-fils de Masséna n'avait pas retrouvé en 1869 le vote massif de 1863 tandis que le referendum pour l'Empereur, toujours sans isoloir (bravo pour le courage civique), connaissait beaucoup d'abstentions, peut-être encouragées par le nouveau curé Blengini, outré de la politique anti-romaine du gouvernement. Tardeil, dit Capitaine, lisait maintenant la Lanterne sur la place.

Pourtant le docteur Scipion Scovazzo, médecin-major revenu de ce royaume franco-arabe que Napoléon III n'avait pas su imposer, se fendait encore le 8 juillet à l'occasion du plébiscite jumelé à la fête de Saint-Jean de 17 francs et 90 centimes de repas « musique, vin pour le Bal, eau gazeuse, « Comt.de la Genesse » du cafetier Malbequi. Mais, sabrait-il ainsi le vote positif, ou penchait-il pour le Programme de Belleville ?- car il fut plus tard conseiller général du canton.

Et le maire, Vincent Filibert, qui dix ans en deçà avait fait le bon choix, celui des vainqueurs ? Il avait œuvré de concert avec Léotardi pour le bien et l'amélioration de son village. Ses mœurs s'étaient apurées depuis ses aventures nombreuses et sa liaison avec sa gouvernante parisienne. Il avait donc obtenu la Légion d'Honneur le 23 avril 1869, comme le montre la photographie qu'il était allé se faire tirer à Marseille. Il en remercia le ciel par le don d'un saint Joseph en bois doré offert à la chapelle Saint-Claude.

Las! Tout comme mon trisaïeul volontaire dans les lanciers, les Villarois, ces nouveaux Français, partirent « *d'un cœur léger* » : 57 contre les prussiens, 38 à la Garde Nationale, 4^{ème} compagnie, 2^{ème} légion à Puget sous les ordres d'Achille Magnan. La Saint-Napoléon ne dut pas être bien gaie. Bientôt celui qu'Emile Zola décrit dans « La curée » comme « *un pauvre homme brisé par la maladie* », capitulait. Filibert en paya les frais, remplacé dès le 4 octobre par une commission administrative présidée par.... Victor Léotardi. Barthélémy Léotardi, malade, usé, désespéré par le deuil de cette patrie qu'il avait tant désirée, mourut le 8 décembre 1870.

Ainsi se terminent, amèrement, les chroniques napoléoniennes de Villars-sur-Var. Mais au terme de cet éloge d'un Léotardi oublié, ma fibre napoléonienne, nourrie par mon arrière-grand-père bonapartiste, tient à rendre hommage aussi à l'Empereur trop vilipendé qui engendra la France moderne.

Docteur Michel Bourrier

ARCHIVES

Archives Municipales Villars: Etat-civil ancien; Délibérations 1860-1870.

Archives Départementales : 3E 90/151, notaire Filibert, Villars ; Fonds de Turin, paesi per A é B, Villars 2 ; Fonds sarde, Médaille de Sainte-Hélène, 126 ; 3 V Cultes, Villars ; E 109/036, 23 et 4, chemin De Monsieur le Chevalier Léotardi.

Archives Diocésaines : 221 Villars ; Registre des ordinations.

Archives diplomatiques, Paris: Mémoires et Documents, Italie 1860, 39 et 40; 1861-64.

Archives Durand de la Penne, Genova.

Archives Particulières, Villars.

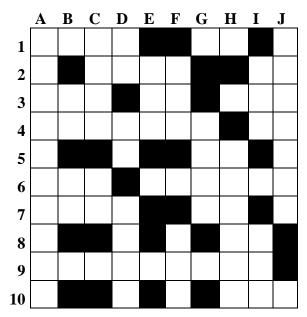
Bibliothèque de Cessole : Manuscrit de Léotardi.

Corriere dei Deputati, Roma: Sessione del 1848, p.899,2.

Journaux: L'Avenir de Nice, 26 mars 1860; L'Illustration, septembre 1860; Le Journal de Nice, 8, 9, 10 juillet 1864.

Mots-croisés grille n°24 par Guy LINDEPERG

« Cortège funèbre de Napoléon jusqu'aux Invalides »



Horizontalement:

- 1. Véhicule transportant le cercueil aux Invalides Coule en Italie.
- 2. On se glaça sur le parcours du cortège funèbre Personnel.
- 3. Affaibli par l'âge Gudea en fut un des rois Parfois de vie.
- 4. Le peuple fit preuve du sien au passage du cortège funèbre Etalon de Hongkong.
- 5. Valeur du silence.
- 6. Grande période Il apparut sur le cortège funèbre comme à Austerlitz.
- 7. Ne pouvant voir le cercueil le peuple s'est senti comme tel A l'intérieur de.
- 8. Commune et étendue d'eau des Pyrénées.
- 9. Aux Invalides, les députés le furent face au cercueil de Napoléon.
- 10. Saison du Lion.

Verticalement:

- A. Sur ce quai, le cercueil de Napoléon, fut déposé.
- B. Vers lui, vers elle Grecque.
- C. Vieillis Pronom oriental.
- D. Note Platine Trouble d'émotion.
- E. Vue.
- F. Lié au triomphe Pareil à pareil.
- G. Feuille de métal.
- H. Ile de la Manche.
- I. A percer s'il est blanc Armée vassale féodale.
- J. Par ce pont, le cortège funèbre rejoint les Invalides.

Remue-méninges XXIV de l'Empereur par Guy LINDEPERG Le cortège funèbre de Napoléon jusqu'aux Invalides

XXIV. 1- Que dire sur le déplacement du cortège funèbre et de la cérémonie aux Invalides ?

XXIV. 2- Que penser des projets de tombeaux de Napoléon 1er aux Invalides ?

Solutions des jeux du bulletin n°023 :

Mots-croisés de l'Empereur Napoléon 1er, grille n°23

« Arrivée des restes mortels de Napoléon en France et à Paris »

	A	В	C	D	E	F	G	Н	I	J
1	C	Н	E	R	В	o	U	R	G	
2	O			Ι	A		S	O		N
3	U		D	O	T	E		U		o
4	R		O		T		P	E	U	R
5	O		R	U	E		A	N		M
6	N	I	A		R	E	R			A
7	N		D	E	I		Ι	R	A	N
8	E	T	E		E	N	S		S	D
9		A			S	U		S		1
10	В	0	U	E		S	E	I	N	E

Solutions des Remue-méninges XXIII de l'Empereur

Arrivée du cercueil de Napoléon en France et à Paris

par Guy LINDEPERG

XXIII. 1- Comment fut accueilli le cercueil de l'Empereur à Cherbourg?

Réponse: Le 30 novembre 1840, à cinq heures du matin, après 42 jours de mer, la frégate la Belle-Poule, à la coque noire de deuil, mouille dans la rade de Cherbourg avec à son bord le prince de Joinville qui apporte le cercueil de Napoléon 1er. La nouvelle se répand en ville, la foule prévenue accourt sur les quais. Au lever du soleil, la frégate tire 101 coups de canon. Il en est de même, tous les quarts d'heure, des batteries terrestres de l'arsenal et du fort Hommet. Dès le 3 décembre, la population de Cherbourg se presse avec l'espoir de pouvoir monter à bord de la Belle-Poule et de rendre un dernier hommage à l'Empereur. Le cercueil occupe la quasi-totalité de la chambre ardente mise en place dans l'entrepont, près du carré des officiers. Les hommes d'équipage de la frégate ont laissé pousser leur barbe en signe de deuil. Le peintre Eugène Isabey est présent à Cherbourg pour assister au débarquement du sarcophage de l'Empereur afin de

saisir l'ensemble d'une composition qu'il prépare sur l'évènement. Le 08.12.1840, après une cérémonie funèbre à bord de la frégate, le cercueil impérial est transbordé sur le vapeur Normandie qui sera escorté par les vapeurs Le Véloce et Le Courrier. La garde nationale et les troupes de la garnison de Cherbourg, sous les armes, bordent les quais du port militaire.

XXIII. 2- Que dire des visites publiques au cercueil de Napoléon sur la Belle-Poule ?

<u>Réponse</u>: Le 01.12.1840, les autorités de Cherbourg ont fait leur visite à bord de la Belle-Poule. Le 03.12. 1840, un fervent élan populaire pousse les habitants à vouloir être autorisés à se recueillir devant le cercueil de Napoléon disposé dans la chapelle ardente à bord de la Belle-Poule.

XXIII. 3- Quels furent, à Paris, les préparatifs de la cérémonie d'accueil et d'inhumation de la dépouille mortelle de Napoléon ?

<u>Réponse</u>: Préalablement à ces préparatifs, il fallut qu'une volonté politique et d'opinion se développe en France dans un contexte politique délicat et complexe tant intérieur qu'avec l'Angleterre. Le gouvernement craignait que survienne un climat populaire insurrectionnel. Ses principales préoccupations seront de museler le peuple parisien et de protéger les ambassades, notamment celle d'Angleterre...

Il a fallu ensuite dégager les financements nécessaires, définir l'organisation du projet et sa logistique, qu'il s'agisse de l'expédition à Sainte-Hélène que de l'arrivée de Napoléon à Paris et de son inhumation programmée aux Invalides. La monarchie de Juillet est réticente et le gouvernement envisage l'inhumation de Napoléon à contrecœur, sous la pression des événements. Cela explique les décalages qui seront constatés, les retards, la médiocrité des décors et de la mise en scène de l'évènement.

Une commission de choix du tombeau de l'Empereur sera créée le 12.05.1840 pour organiser un concours public en vue de "la création d'une idée neuve et grandiose avec expression vraie de l'opinion publique toute entière". Adolphe Thiers, Président du conseil de centre-gauche de Louis-Philippe, hostile à ce concours, cédera sous la pression populaire. Ce projet de concours sera annoncé à la Chambre des députés le 13.04.1841. Il opposera plus de 80 candidats (projets exposés à l'école des beaux-arts). Pour cette réalisation des crédits spécifiques devront être votés sur la base des études et estimations qui tarderont à être définies. En l'attente de la parution du programme du concours... le cercueil de Napoléon attendra en l'église des Invalides puis en la chapelle Saint-Jérôme aménagée au sein de la même institution où il restera déposé jusqu'au 02.04.1861, soit près de 20 ans après l'idée de lui offrir un vrai tombeau!!

La monarchie de Juillet empêtrée dans les problèmes politiques et diplomatiques recherchera toutefois la réconciliation nationale malgré le risque de voir ressurgir le bonapartisme. Rappelons que le 14 juillet 1821 Gaspard Gourgaud avait saisi, par pétition, la Chambre des députés pour que le gouvernement réclame à l'Angleterre, au nom de la France, les restes de l'Empereur. Dix ans après les Trois Glorieuses, dans le cadre de sa politique, Louis-Philippe tentera de se rattacher à "toutes les gloires de la France". Le 02.10.1840 Adolphe Thiers, alors nouveau Président du Conseil de Louis-Philippe, imaginera un grand « coup politique » afin d'obtenir le retour de la dépouille mortelle de Napoléon. A titre personnel c'était une idée de réhabilitation de la Révolution et de l'Empire en espérant flatter les rêves de gloire de la gauche et redorer le blason de la monarchie de Juillet. Le roi, non convaincu, finit par se laisser convaincre, à contrecœur, de faire revenir les restes mortels de Napoléon. Le 10.05.1840, François Guizet, ambassadeur à Londres, fit à son corps défendant une demande officielle au gouvernement britannique qui fut agréée avec ironie conformément à la réponse faite en 1822.

Le 12.05.1840, le ministre de l'intérieur Charles de Rémusat annonce à la Chambre des députés que Louis-Philippe missionne son fils le prince de Joinville pour aller chercher le cercueil de Napoléon à Sainte-Hélène afin de le ramener en France, à Paris, afin qu'il soit déposé aux Invalides avec grande solennité religieuse et militaire. Le 4 ou 06.06.1840, le général Bertrand reçoit de Louis-Philippe les armes de l'Empereur afin qu'elles soient placées dans le trésor et sur le futur mausolée : protestations de Joseph et de Louis-Napoléon Bonaparte. Vers le 29.10.1840, changement de gouvernement en raison du tournant de Louis-Philippe au

centre-droite provoquant la dissolution du ministère de Thiers. Concernant le retour des cendres de Napoléon, le nouveau gouvernement est pressé d'en finir et que les préparatifs soient prêts ou non, la cérémonie funèbre aura lieu le 15.12.1840 (paroles du Comte Duchâtel, ministre de l'intérieur). Alors, réquisition de tout ce que Paris peut fournir pour achever à la hâte les préparatifs au regard du retard considérable pris. Il faut dresser du pont de Neuilly aux Invalides des éléments de carton-pâte destinés à faire face au passage du char funèbre. Ce dernier, dont nous ignorons les proportions exactes, est en construction sous la forme d'un catafalque monumental à étages pyramidant reposant sur un châssis équipé de quatre grosses roues dorées. Il comporte de grandes statues de plâtre blanc ou en carton-pierre avec dorures, décorées de fleurs artificielles, de draperies et tissus de verre avec des enseignes et des drapeaux de gloire. Il est paré de tentures semées d'abeilles et de "N" festonnés de lauriers. A son sommet sont disposées une vingtaine de Victoires, cariatides géantes, portant sur un vaste pavois un cénotaphe drapé de crêpe noir car, en fait, le vrai cercueil sera placé au centre du char en restant invisible du peuple ; ce qui provoquera une forte frustration populaire. Le char sera tiré par 16 chevaux carapaçonnés d'or. Un cheval blanc rappelant celui de Napoléon devra suivre le char funèbre. On n'achèvera de peindre ce char que tard dans la nuit précédant la cérémonie. Par ailleurs, le Normandie devant recevoir les restes de l'Empereur pour les transporter au Havre n'est pas prêt car il se fait repeindre en grisaille avec mise en place de lettres "N" entourées de la couronne impériale ornant ses tambours de roues à aube. Les 300 marins de la Belle-Poule seront du cortège funèbre à Paris. Le cortège funèbre devra passer sous l'arc de triomphe de l'Etoile, descendre les Champs-Elysées et rejoindre les Invalides. Des musiques solennelles devront accompagner ce cortège. L'église des Invalides et la chapelle Saint-Jérôme doivent être préparées. Le gouvernement ordonna que la cérémonie soit strictement militaire, présence indésirable des corps constitués. De lui-même le corps diplomatique de l'ambassade d'Angleterre avertit refuser d'assister à la cérémonie par antipathie pour Napoléon et Louis-Philippe. La troupe sera mobilisée afin d'éviter tout débordement. Le cercueil impérial sera exposé durant 3 semaines dans l'église des Invalides pour le recueillement de la foule.

XXIII. 4- Quel est le montant total des frais de l'expédition du rapatriement des restes de Napoléon 1er ?

Réponse: Nous aurions pu renseigner en une phrase le montant de ces frais ce qui aurait été réducteur. La source de notre réponse provient des débats, en mémoire de Napoléon, s'étant déroulés en 1840 en présence des députés au palais des Tuileries et que notre Assemblée Nationale actuelle a consignés en un document de 25 pages préfacé par le Président de l'Assemblée Richard Ferrand. Tout y est et c'est très enrichissant.

Donc, le 04.05.1840, après affrontement des députés, un projet de loi est établi sur la question de savoir s'il fallait ou non voter des crédits finançant le retour des cendres de Napoléon 1er et la construction de son tombeau en un lieu pouvant être les Invalides. A l'article 1er de ce projet de loi il est finalement décidé l'ouverture, au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1840, d'un crédit spécial de 1 million pour la translation des restes mortels de Napoléon à l'église des Invalides et pour la construction de son tombeau. L'article 2 appuie cette disposition d'autorisation de dépense en référence aux ressources accordées par la loi des finances du 10.08.1839 pour les besoins de l'année 1840. La communication faite au nom du roi par le ministre de l'intérieur est accueillie par de vifs applaudissements. Entre temps de nouvelles études sur ce projet pour la mémoire de Napoléon émergent en déterminant une nouvelle estimation plus élevée des frais. Alors les chambres des pairs et des députés sont appelées à se réunir lors de la séance du 26 mai 1840 afin de décider ou non d'une rallonge financière. Les interventions sont nombreuses, un peu dans toutes les directions, certaines pour, d'autres contre dans une ambiance parfois houleuse. M. de Lamartine s'exprime "favorablement avec recueillement mais sans fanatisme". Puis on revient sur le lieu où placer Napoléon; au temple de la Madeleine, sous la colonne Vendôme, à l'arc de triomphe de l'étoile (non là c'est trop païen), le Panthéon (non trop banal, trop profané), Saint Denis (non sépulcre des rois et tombes des dynasties). Emmanuel de Las Cases député et sénateur, fils du Las Cases de Sainte-Hélène, demande que ces discussions cessent afin d'avancer. Enfin, après encore d'âpres échanges la décision est rendue et en l'article 1er est présentée l'ouverture d'un crédit spécial de 2 millions comprenant le retour du corps de Napoléon 1er à Paris en le placant dans un grand tombeau à construire et disposé sous le dôme des Invalides ainsi que la construction et l'aménagement de quatre chapelles latérales au tombeau. De plus, le présent article précise que dans l'avenir aucun autre cercueil ne pourra y prendre place. Thiers s'adresse à l'assemblée avec de multiples explications complémentaires. Le vote est ouvert : 345 votants, 173 voix de majorité absolue, 280 boules blanches contre 65 boules noires. Un des députés aurait dit : "c'est 65 de trop !". La loi d'Etat est adoptée le 10.06.1840 et signée au palais des Tuileries par le roi Louis-Philippe. La loi est alors publiée au Moniteur universel du 14.06.1840.

XXIII. 5- Que représente pour vous le Mémorial de Sainte-Hélène ?

Réponse : Le Mémorial de Sainte-Hélène a une triple finalité :

- il dépeint le martyr de l'Empereur mis en scène par Las Cases et Napoléon lui-même,
- il relate sa gloire militaire passée, contrastant avec l'époque que vivent à ce moment-là les romantiques,
- et enfin il montre Napoléon en maître des libertés et des nationalités au moment où La Sainte-Alliance fait tomber une chape de plomb sur l'Europe.

Las Cases travaille pour la postérité de Napoléon II. Le Mémorial est un journal percutant car Napoléon dicte à Las Cases et discute également avec lui. Mais Las Cases ne restera que 13 mois aux côtés de Napoléon alors que Bertrand ira jusqu'au bout de l'exil en écrivant tout de manière codée sur ses cahiers avec grandes précisions sur certains points également rapportés par Las Cases.

Le Mémorial sort en première édition en 1823, jusqu'en 1840. Par le Mémorial, Napoléon devient le personnage romantique ayant connu la gloire, la défaite et alors il fait rêver. Les lecteurs découvrent un Napoléon qui parle des femmes, de ses conquêtes, de ses victoires, il apparait tel un héros sublime et malheureux car il aborde même la notion de suicide. Ainsi, en 1840 lors du retour des cendres, Victor Hugo trépigne, tous les romantiques s'emballent comme Stendhal enthousiaste de Napoléon, mais aussi Lamartine, Vigny sont envoûtés par Napoléon qu'ils reconnaissent romantique comme eux grâce au Mémorial qui engendre une dimension immense dans un contexte piteux.

Le Mémorial ne servira pas à Napoléon II mais plutôt à Napoléon III qui le lira et apprendra que son oncle fit l'unité italienne. Napoléon III voudra consolider cette œuvre d'unité et mener aussi une unité allemande. Aujourd'hui, lire le Mémorial c'est découvrir « le roman de la vie de Napoléon », y compris son destin narré par lui-même et retranscrit par Las Cases qui embellit l'histoire et l'épopée, à la manière d'un Tite Live ou d'un Homère.

Les cinéastes se baseront sur le Mémorial dont notamment la production de « Monsieur N » d'Antoine De Caunes avec l'erreur de ne pas l'avoir appelé « Monsieur Napoléon ». En quelque sorte Madame Mère est un génie d'avoir inventé, conçu la Légende. Napoléon est le mythe du Sauveur à la sortie de la Révolution car c'est le général sauveur terminant la Révolution ayant abouti à un certain désordre pour en poursuivre les belles avancées dans un nouvel ordre. On est en 1799 dans une situation assez dramatique voire catastrophique avec une France menacée par la coalition des puissances étrangères d'Europe. La France a fait la banqueroute des deux tiers du 30 septembre 1797 afin de solder la dette publique et de plus Ramel, ministre des finances du Directoire, met en place une fiscalité nouvelle, notamment un impôt sur les portes et fenêtres avec des manigances financières, propres au Directoire, de transfert des fortunes comme la France n'en a jamais connus. L'autorité n'est plus, les Thermidoriens n'ont pas de chefs. La France est au bord de l'abîme et Napoléon, alors Bonaparte, sera le sauveur qui reconstruira la nouvelle France avec son armée et ses masses de granit dont la clé de voûte, le Code Civil repris dans toute l'Europe et voire au-delà. Comme il l'a dit lui-même : le Code lui survivra.

Mise en page: Kevin Eliçagoyen